



## MM. Robert CHAUVET et Didier BARRET

Président et trésorier de l'association  
Les Roseaux de Port-Lavigne

« Dans ce coin idyllique : la ferraille fait du bruit »

La volonté de rassembler tous les habitants de Port-Lavigne autour de la défense de l'environnement et du cadre de vie fit que M. Chauvet et M. Barret se sont rencontrés au sein de l'association Les Roseaux de Port-Lavigne. La vie de cette association, dont le nom rappelle l'activité développée autour de l'exploitation du roseau, est placée sous le signe d'une bagarre continuelle. Mais aussi des bonheurs partagés, ceux des repas de quartier improvisés en conclusion d'une journée de nettoyage, de la fête de la Cale, et encore ceux que procure la satisfaction suscitée par « un travail remarquable accompli ». Attachés « au paysage marécageux et à ses multiples visages », ces deux hommes nous expliquent comme leurs efforts ont contribué à faire de ce « village du Diable », un beau petit coin où il fait bon vivre !

---

L'activité de Port-Lavigne était principalement rythmée par deux activités : l'exploitation du roseau : « le roux », et la pêche. Le roseau pousse dans les parties basses des îles, dans les vasières. La coupe s'effectuait à partir du 15 août et se poursuivait en septembre. Coupé à l'aide de faucilles, le roseau était mis en bottes, appelées *javelles*, puis mis à sécher en faisceaux appelés *piles*. Il était surtout utilisé comme « litière pour les animaux, couverture de hangars,... ». La pêche, pratiquée tout le long de l'année, était cependant l'activité principale de ce village.

Seuls, les bâtiments de Petites et Grandes-Salorges témoignent d'autres activités passées, tel le commerce du vin, comme l'indique le nom même du village. L'existence d'un château seigneurial à proximité des Grandes-Salorges nous rappelle son incontestable ancienneté.

De sa maison située un peu à l'écart du centre du village, M. Chauvet se laisse envahir par ses souvenirs. En 1957, date de son installation au village, Port-Lavigne, principalement habité par des pêcheurs, était « un village laissé à l'abandon. [...] À l'extérieur des maisons, toutes les ordures s'accumulaient [...] Personne ne s'en occupait. De plus, il avait une très mauvaise réputation à cause des réprimandes des pêcheurs et de leurs femmes ». Ces derniers étaient nombreux, car, à cette époque, il y avait encore beaucoup de poisson : « Ils pêchaient des lamproies, des plies, des anguilles, des saumons... [...] Il y avait même des restaurateurs qui venaient ici passer leur commande. [...] Pour maintenir le poisson vivant, les pêcheurs avaient des viviers en bois ou *bottereaux* qu'ils gardaient en face de leur maison. D'ailleurs, il ne fallait pas y toucher ». Aujourd'hui, « il y a encore certains habitants du village qui essayent de prendre quelques anguilles avec des *bosselles*, mais ils arrivent difficilement à remplir une assiette par an ». Les civelles étaient également abondantes, à tel point « que les gens les donnaient aux cochons et aux oies [...]. Il y avait même un pêcheur qui en donnait à ses chats qu'il mangeait ensuite ! » Portées par la marée, elles s'infiltraient par les brèches des murs et répandaient dans des jardins, où une fois mortes, elles blanchissaient : « on aurait dit qu'il était tombé de la neige ». La pêche à la senne<sup>1</sup> se pratiquait. M. Chauvet ne l'a pas connue. Il n'a pas pu disposer non plus des renseignements de la « boîte aux trésors », dont le contenu accumulé par une villageoise était composé de toute une collection de vieux journaux et d'anciennes photos. Après son décès, cette boîte qui lui était destinée a disparu.

Les femmes des pêcheurs étaient marchandes de poisson. Elles vendaient la pêche de leurs maris sur Nantes : « Toutes les femmes de pêcheurs se dépêchaient pour aller vendre leur poisson à la place Sainte-Anne. Tôt le matin, elles partaient avec un panier d'osier sur leurs têtes rempli de

---

<sup>1</sup> Pêche qui se réalise à l'aide d'un long filet que l'on traîne sur les fonds sablonneux en eau profonde.

sardines ou avec leur brouette ». C'était souvent un « moment de grandes réprimandes parce que, celle qui partait la première se faisait toujours disputer par les autres, forcément ! D'ailleurs, ce n'était pas de belles paroles.

Ce sont les femmes qui s'occupaient également du lavage du linge : « Il y avait des lavoirs tout le long de l'étier. Ce n'étaient que des trous. Pour boucher ces trous et faire rentrer de l'eau, on y mettait une grosse bouillie de joncs. Il faut savoir qu'avec la vase, cela colmatait assez vite ! Quand ils voulaient enlever l'eau sale, ils attendaient une grande marée afin de la faire partir ». Chacun avait son lavoir et « on n'avait pas intérêt à utiliser les lavoirs des autres ».

C'est au café que les pêcheurs réglent leurs comptes. Il y en avait trois dans le village dont celui appartenant à Mme Sorin, « qui disait tout le temps : "Oh ! Fils de chien de fils de chien", d'où son surnom : "Fils de chien" ». Ce café était connu pour ses trois poules qui grignotaient les miettes sur les tables...

Situé à l'écart du bourg de Bouguenais, Port-Lavigne, situé à environ 500 m de la Loire, vivait au rythme du fleuve. Lors de grandes crues, « nous étions obligés de traverser la vallée en bateau pour aller chercher le pain, le charbon... Les gosses s'en servaient pour se rendre à l'école ! Souvent, nous devons aller trempés au travail parce qu'une vague qui avait survolé le bateau nous avait mouillés ! » Ce bateau était conduit par des passeurs. Pour y accéder, il fallait se rendre à l'entrée du village. Quand les crues ne le permettaient pas, les gens empruntaient un chemin qui longeait le haut du village : le chemin des Crues. D'ailleurs, deux marques de crues témoignent de ces épisodes où Port-Lavigne devenait une île.

Longtemps privé d'eau potable, de voirie, d'hygiène..., la vie à Port-Lavigne était difficile. Ainsi, des habitants du village sont passés à l'action. Plusieurs opérations de nettoyage furent menées à bien : « La Mairie était écoeurée de nous voir travailler dans la vase. Nous nous sommes pris en main d'une façon remarquable ». Une dynamique a été lancée ! : « Nous comptons continuer. Maintenant, il y a de plus en plus des jeunes qui participent à la vie de ce village ». C'est cet enthousiasme qui les a faits également participer au *Projet pollen*. Créé à l'initiative de la commune de Bouguenais, ce projet a pour ambition de maîtriser l'évolution urbaine, de valoriser les espaces naturels et agricoles, et de faire participer les habitants à la définition et réalisation des projets retenus. C'est ainsi qu'un circuit-barques a été créé en mai 1998. La réalisation de ce circuit qui part de Port-Lavigne pour rejoindre le site ornithologique de La Mandine et la base de loisirs de La Roche-Ballue a généré toute une série d'aménagements : « de travaux de terrassement, de débroussaillage, de mobilier, la rénovation de la cale de 1882-1883 et création d'un vannage à commande automatique à proximité de celle-ci ».

Depuis 2003, une association - les roseaux de Port-Lavigne - regroupant des habitants de ce village organise également des manifestations festives et participe à la mise en valeur de Port-Lavigne.

Toutes ces initiatives ont fait de Port-Lavigne un village avec beaucoup d'attraits, mis en valeur par un espace naturel de loisirs et de découverte sur sa façade fluviale. Malheureusement, celle-ci est convoitée depuis quelques années par le Port-Autonome qui envisage d'établir une zone économique en bordure de la Loire. Cette zone réservée, selon le plan local d'urbanisme, aux entreprises portuaires lourdes et légères appartient au Port-Autonome. Pour sa valorisation, il était prévu de continuer la voie ferrée, de dévier une route existante pour desservir le Sablier et d'installer « un broyeur à métal sur l'île Cheviré, de l'autre côté de l'étier ». Les zones humides, où existent aujourd'hui les sentiers pédestres allant jusqu'à la carrière de La Roche-Ballue, étaient menacées d'être remblayées pour faire place à des zones économiques.

Aujourd'hui, malgré les efforts déployés par l'association pour protéger le cadre de vie de Port-Lavigne et l'équilibre écologique de sa vallée, ce projet va voir son jour mais sous une autre forme : « Désormais, le broyeur à métal pourrait se faire un peu plus loin, à 1,5 km d'ici. Il prendra la place de l'ancienne centrale de Cheviré. [...] Également, la déviation de la route mangera moins d'espace, et le projet d'extension économique concernera des industries plus légères ». M. Chauvet et M. Barret se réjouissent d'avoir « gagné » une partie du lit original du Seil, « voire même sa remise en état ». Pour eux, il est primordial de sauvegarder cet espace convoité parce qu'il présente un grand intérêt faunistique et floristique : « Il faut conserver ce lieu. La flore existante est très intéressante.

Nous pensons notamment à l'angélique des estuaires. Il y a même certaines espèces rares telles que l'orchis à fleurs lâches, le populage des marais, le gaillet grêle... ». Certaines de ces espèces sont protégées.

Il est difficile de trouver un équilibre subtil entre habitat, développement économique et respect du cadre de vie. Cependant, l'effort en vaut toujours la peine ! Comme la croix érigée en *ex-voto* par M. Dejoie au XIX<sup>e</sup> siècle, propriétaire d'une belle demeure à Port-Lavigne, après avoir échappé à une crue de Loire, « M. le Développement Durable » laissera également ses marques sur le paysage de cet îlot rocheux...



La cale de Port-Lavigne. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, mars 2005)



Indicateur de niveau d'une crue de Loire. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, mars 2005)



Vue du Seil sous la vanne. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, mars 2005)



Vue du Seil depuis la vanne. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, mars 2005)